



Commission d'Organisation et de Suivi des Compétitions

Président : M. RAMACKERS
Membres : Mme QUENTEL,
MM. BEAUJOUAN, BEZIA, EYL, MOZGALA
CD : M. FORNARELLI
Excusés : Mmes FORBIN, FRANCHET, MM. LE BOULC'H, LE PRUNENEC

PV du 28 février 2023

Les décisions de la Commission d'Organisation et de Suivi des Compétitions sont susceptibles d'appel devant le Comité d'Appel Chargé des Affaires Courantes, dans un délai de 7 jours (3 jours pour les Coupes) à compter du lendemain de la notification de la décision contestée, dans les conditions prévues par l'article 31.1 du RS du DEF.

AVIS IMPORTANT : FERMETURE TERRAINS

En raison de nombreux matchs en retard dus à la fermeture des terrains par les municipalités et en conséquence de cette situation, des difficultés rencontrées pour l'organisation des compétitions, la Commission décidera des rencontres à jouer.

Les clubs disposant de terrain synthétique homologué devront impérativement mettre ces terrains à disposition de ces dites rencontres en cas de fermeture des structures engazonnées.

Pour les rencontres départementales autres, prévues initialement sur le terrain synthétique, à la même heure, elles seront reportées à une date que fixera la Commission d'Organisation des Compétitions.

L'article 10 du RSG reste applicable, seule la Commission compétente peut accorder des dérogations éventuelles dans les délais réglementaires.

CORRESPONDANCE

La Commission rappelle aux clubs que pour tout courrier concernant leurs rencontres, ils doivent impérativement indiquer **sur papier officiel du club** (ou mail officiel), les indications suivantes en référence :

- **Championnat ou coupe**
- **Catégorie**
- **Division et poule**
- **Numéro du match**
- **Date**

Sans ces renseignements, les courriers ne seront pas pris en considération par la Commission.

Traitement des courriers réceptionnés au plus tard à 16h00, le jour de la réunion.



MODIFICATION DE MATCH

Un module de demande de modifications de matchs via Footclubs, vous permet de pouvoir saisir des **demandes de changement de date et/ou d'horaire et/ou d'installation depuis Footclubs.**

Les clubs demandant des modifications sur les matches de coupes sont priés de le faire dans les 5 jours suivant le tirage (art. 4.2 du règlement des coupes).

A noter :

Les demandes de report concernant les journées inscrites au calendrier général ne seront acceptées par la Commission que si la date de jeu est avancée.

FEUILLES DE MATCHES

En cas d'impossibilité d'accès à la FMI le jour du match, il est établi une feuille de match papier. Les deux clubs et l'arbitre adressent, dans les 24 heures ouvrables suivant la rencontre, un rapport à la Commission compétente en exposant le motif de l'impossibilité d'utiliser la FMI.

Toutes les compétitions Seniors, Jeunes, CDM, Vétérans, +45 ans, Seniors F à 11 et Jeunes F à 8 sont en FMI.

Par mesure de sécurité, vous pouvez éditer via votre Footclubs une feuille de match papier.

(Compétition, édition et extractions, rencontres, feuille de match PDF, puis choisir type de poules et date de match).

Nous vous rappelons qu'un rapport doit être adressé au Secrétariat du District dès que la FMI n'a pu être établie.

FORFAITS AVISÉS

Rappel de la procédure (art 23.2 du RSG du DEF).

Un forfait est considéré comme « avisé » lorsque l'adversaire et le District ont été prévenus par écrit (lettre ou fax ou courriel officiel du club) au plus tard le VENDREDI 12 HEURES pour une rencontre programmée le WE (ou au plus tard à 12 h, le dernier jour ouvrable avant la date de la rencontre qui est programmée en semaine. Si le dernier jour ouvrable est un samedi, le délai limite est fixé au VENDREDI 12 HEURES).

DELEGATIONS

Les clubs visités ou visiteurs ont la possibilité de demander au District la présence d'un délégué officiel pour assister à leur match. L'indemnité de déplacement est à la charge du club demandeur. Cette demande doit être présentée par écrit 15 jours avant la rencontre au District (art. 19.4 du RSG du DEF).

Ce formulaire est disponible sur le site Internet : <http://essonne.fff.fr> (formulaires : demande de délégué officiel).

Arrêté Municipal de la Mairie de Wissous

Fermeture du terrain du stade Château Gaillard du mercredi 23 novembre 2022 au lundi 6 mars 2023 inclus.

Arrêté Municipal de la Mairie de Paray

Fermeture du terrain engazonné du stade Jean Bouin du mercredi 25 novembre 2022 jusqu'à nouvel ordre.



Arrêté Municipal de la Mairie d'Etampes

Nous informant que les clubs de foot n'auront pas accès aux installations du stade Laloyeau et du stade Minier le samedi 1er avril 2023.

Arrêté Municipal de la Mairie de Quincy-sous-Sénart

Fermeture des stades municipaux Maurice Perraguin et son annexe à compter du 20 janvier 2023 jusqu'à nouvel ordre.

Arrêté Municipal de la Mairie de Yerres

Fermeture des terrains du stade Léo Lagrange les 11 et 12 mars 2023.

Arrêté Municipal de la Mairie de Bures-sur-Yvette

Fermeture du terrain d'honneur Louis Chabrat du vendredi 17 février au lundi 6 mars 2023.

Arrêté Municipal de la Mairie de Marolles-en-Hurepoix

Fermeture du stade Norbert Batigne du samedi 29 avril au mardi 2 mai 2023.

Courrier de la Mairie de Massy

La commission fait savoir que le samedi 3 juin 2023 est la dernière journée de championnat et qu'en vertu de l'article 10.3 du RSG du DEF cette dernière journée doit impérativement se dérouler le même jour à l'heure officielle.

Il vous appartient donc de bien vouloir trouver un terrain de repli.

Courriel de Cœur d'Essonne Agglomération

Fermeture du stade Louis Babin

Terrain d'honneur

Samedi 15 avril 2023

Mercredi 17 mai 2023

Terrain d'honneur - terrain synthétique

Samedi 8 avril 2023

Dimanche 04 et 25 juin 2023

Samedi 30 septembre 2023

Arrêté Municipal de la Mairie de Cerny

Fermeture du terrain de football du 24 février au 12 mars 2023.

COUPES

Le prochain tour de coupe de l'Essonne toutes catégories (sauf SENIORS F A 11 et U18 F A 11) aura lieu les 4 et 5 Mars 2023

Coupes de l'Essonne :

U14 1/8 FINALE

U15 F A 8 1/8 FINALE

SENIORS ESSONNE 1/8 FINALE

SENIORS DISTRICT 1/8 FINALE



CDM 1/8 FINALE
VETERANS 1/8 FINALE
+45 ANS 1/8 FINALE
U16 1/8 FINALE
U18 1/16 FINALE

COUPES ESSONNE FEMININES

Demande de changement de terrain via Footclubs

Verrières le Buisson 1 / Villabé ETS 1 * U15 F à 8

Accord de la Commission.

Match n° 25528359 du 11 février 2023

Ulis CO 1 / MNVDB FC 1 * Seniors F à 11

Retour du dossier de la Commission des Statuts et Règlements du 16 février 2023.

Ladite Commission décide de donner match à rejouer.

La Commission fixe la rencontre au mercredi 8 mars 2023 à 20 h.

FOOT FEMININ

Match n° 25675551 du 11 mars 2023

Fleury 91 FC 2 / Milly Gatinais FC 1 * U15 F à 8 * Poule A

Demande de Fleury 91 FC d'inversion de la rencontre via Footclubs.

Accord de Milly Gatinais FC.

Accord de la Commission.

COUPES ESSONNE ET DISTRICT SENIORS

Demandes de changement de terrain via Footclubs

Morangis Chilly FC 1 / St Vrain FC 1 * Essonne

Viry Chatillon ES 1 / St Michel FC 91 1 * Essonne

Accord de la Commission.

Demande de changement d'heure via Footclubs avec accord des deux clubs

Grigny US 3 / Boissy sous St Yon FC 1 * District

Accord de la Commission, sous réserve de l'éclairage.

Demande de changement d'heure via Footclubs

Grigny US 1 / Sud Essonne 1 * Essonne

Accord de la Commission, au vu du motif invoqué.

Match n° 25714026 du 5 février 2023

Fleury 91 FC 2 / Palaiseau US 1 * Essonne

Demande de Fleury 91 FC de changement de date et d'heure via Footclubs (non prise en compte).



Courriel de Fleury 91 FC demandant le changement de terrain.

Accord de la Commission pour jouer sur le terrain Lascombe (terrain synthétique).

Match n° 25714013 du 5 mars 2023

Fleury 91 FC 3 / Courcouronnes FC 2 * District

Courriel de Fleury 91 FC demandant le report de la rencontre.

Au vu du motif invoqué (Coupe de France Féminine), la Commission reporte la rencontre à une date ultérieure.

La Commission demande au club de Fleury 91 FC de trouver une date avec Courcouronnes FC et d'en aviser le District via Footclubs (date butoir le 29 mars 2023).

CHAMPIONNAT SENIORS

TI 72 h du 26 février 2023 à jouer à une date ultérieure

Tremplin Foot 1 / Massy 91 FC 1 * D1

Itteville AS 1 / Fleury 91 FC 3 * D2/B

Itteville-Ballancourt 2 * Bondoufle AMC 2 * D5/C

Demande de changement de terrain via Footclubs

Aigle Fertoise 2 / Villabé ETS 2 * D5/A

Accord de la Commission, au vu du motif invoqué (fermeture du stade Jean Ségalard à Cerny).

Demande de changement de date et d'heure via Footclubs avec accord des deux clubs

St Vrain Fc 1 / Igny AFC 3 * D3/B * Du au 9 avril 2023

Accord de la Commission.

Match n° 24726464 remis au 26 février 2023

Evry Courcouronnes AS 1 / Juvisy Académie 1 * D4/B

Courriel d'Evry Courcouronnes AS.

Il s'agit d'un dysfonctionnement de l'application.

Courriel de l'arbitre confirmant le résultat de la rencontre. Remerciements.

La Commission enregistre le résultat : Evry Courcouronnes AS 1 : 2 buts – Juvisy Académie 1 : 0 but.

Match n° 24723284 remis au 22 mars 2023

Coudraysien FC 1 / Aigle Fertoise 2 * D5/A

Courriel de Coudraysien FC.

La rencontre est reportée à une date ultérieure.

COUPE ESSONNE CDM

Demandes de changement de terrain via Footclubs

Soisy sur Seine AS 5 / Longjumeau FC 5

Villemoisson FC 5 / Portugais Ulis AS 5

Accord de la Commission.



Match n° 25529507 remis au 26 février 2023

Athis-Mons USO 5 / Arpajonnais RC 5

Courriel d'Athis-Mons USO du vendredi 24 février 2023 à 10 h12, nous informant du forfait avisé de son équipe.

Le club d'Arpajonnais RC est qualifié pour le prochain tour.

CHAMPIONNAT CDM

TI 72 h du 26 février 2023 à jouer le 26 mars 2023

Villabé ETS 5 / Bergeries AS 5 * D2

COUPE ESSONNE U14

Demande de changement d'heure via Footclubs avec accord des deux clubs

Dourdan Sports 1 / Val Yerres Crosne 1

Accord de la Commission.

Demande de changement d'heure via Footclubs avec accord des deux clubs

Morangis Chilly FC 1 / Fleury 91 FC 1

Accord de la Commission, sous réserve de l'éclairage.

Demande de changement d'heure via Footclubs

Ballancourt-Itteville 1 / Morsang sur Orge FC 1

Accord de la Commission, au vu du motif invoqué (problème éclairage).

CHAMPIONNAT U14

Demande de changement de terrain via Footclubs

Fleury 91 FC 3 / Epinay sur Orge SC 2 * D3/A du 11 mars 2023

Accord de la Commission.

COUPE ESSONNE U16

Match n° 25713951 du 5 mars 2023

Mennecy CS 1 / St Michel FC 91 1

Demande de Mennecy CS de changement d'heure via Footclubs.

Sans l'accord du club adverse, la Commission maintient la rencontre à l'heure officielle (13 h).

CHAMPIONNAT U16

FMI NON PARVENUE DU 12 FEVRIER 2023

D4/A

Ulis CO 2 / Orsay Bures FC 2

Reprise du dossier.

Réception d'une feuille de match papier.



Lecture de la feuille de match.
Lecture du rapport du club recevant.
Lecture du rapport du club visiteur.
Il s'agit d'un dysfonctionnement de l'application.

FMI NON PARVENUE DU 19 FEVRIER 2023

D4/A

Brunoy FC 3 / St Germain Saintry 1

Reprise du dossier.

FMI transmise tardivement, le 23 février 2023 à 12 h 47.

Amende réglementaire à Brunoy FC pour transmission tardive.

Match remis du 22 janvier 2023 à jouer le 2 avril 2023

St Michel FC 91 2 / Palaiseau-Villebon 4 * D4/C

Demandes de changement de terrain via Footclubs

Mennecy CS 1 / Fleury 91 FC 2 * D1 * 12 mars 2023

St Germain Saintry 2 / Saclas Méréville US 1 * D4/C du 12 mars 2023

Accord de la Commission.

Demande de changement d'heure et de terrain via Footclubs

Paray FC 2 / Massy 91 FC 3 * D4/B

Accord de la Commission, au vu du motif invoqué.

COUPE ESSONNE U18

Demande de changement de terrain via Footclubs

Soisy sur Seine AS 1 / Grigny FC 1

Accord de la Commission.

Demande de changement d'heure via Footclubs avec accord des deux clubs

Vigneux CO 1 / Epinay Athlético FC 1

Accord de la Commission.

Demande de changement d'heure via Footclubs

Linaz Montlhéry ESA 1 / Portugais Ris Orangis US 1

Accord de la Commission, au vu du motif invoqué.

CHAMPIONNAT U18

TI 72 h du 26 février 2023 à jouer à une date ultérieure

Aigle Fertoise 1 / Morsang sur Orge FC 1 * D3/B

Saclas Méréville US 1 / MNVDB-Villejust 2* D3/B



Demande de changement de terrain via Footclubs

Evry FC 3 / Sud Essonne 1 * D3/C du 12 mars 2023

Accord de la Commission.

COUPE ESSONNE VETERANS

Demande de changement de terrain via Footclubs

Verrières le buisson 11 / Portugais Ris Orangis US 11

Accord de la Commission.

Demande de changement d'heure via Footclubs

Savigny Foot CO 11 / St Germain Saintry 11

Accord de la Commission, au vu du motif invoqué.

CHAMPIONNAT VETERANS

Demande de changement de terrain via Footclubs

Viry Chatillon ES 11 / Paray FC 12 * D3/C du 26 mars 2023

Accord de la Commission.

Match n° 25012275 du 26 février 2023

Soisy sur Ecole US 11 / Jeunesse Etampoise 12 * D4/B

Lecture de la FMI.

La Commission enregistre le 3^{ème} forfait de l'équipe de Jeunesse Etampoise 12 qui entraîne le forfait général de l'équipe.

Amende réglementaire à Jeunesse Etampoise.

+45 ANS

TI 72 h du 26 février 2023 à jouer à une date ultérieure

Itteville AS 8 / MNVDB FC 9 * Poule E

Demandes de changement de terrain via Footclubs

St Michel FC 91 8 / Epinay sur Orge SC 8 * Poule A

Paray FC 8 / Portugais Saint Michel 8 * Poule F

Accord de la Commission.

Match n° 24977923 remis au 5 mars 2023

Pays Limours ENT 5 / Villejust Avenir 8 * Poule B

Courriel de Villejust Avenir et demande de Villejust avenir de changement de date via Footclubs.

Sans l'accord du club adverse (Pays Limours ENT), la Commission maintient la rencontre au 5 mars 2023 à 9 h 30.



+55 ANS

Demande de changement de terrain via Footclubs

Viry Chatillon ES 10 / Villebon SPF 10 * Poule B

Accord de la Commission.